

123CLUB PME 2017

Société anonyme à conseil d'administration au capital social de 53 328 876 €

Siège social : 94, rue de la Victoire 75009 Paris

824 782 965 RCS PARIS

(La « Société »)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES EN DATE DU 13 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 13 mars,

A 15 heures 30,

Au siège social de la Société 123CLUB PME 2017, 94, rue de la Victoire – 75009 Paris, les actionnaires de la Société, société anonyme au capital de 53 328 876 euros, divisé en 53 328 876 actions de 1 euro chacune, dont le siège social est sis 94, rue de la Victoire – 75009 Paris (ci-après dénommée la « Société »), se sont réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation faite par le Conseil d'administration à chaque actionnaire en date du 24 février 2025.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom propre qu'en qualité de mandataire.

L'assemblée procède à la composition de son bureau :

- M. Xavier Anthonioz Rossiaux, est désignée pour présider la séance ;
- Mme Géraldine Zakine assure les fonctions de scrutateur ;
- Mme Clothilde Thouvenel assure les fonctions de secrétaire de séance.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents, ou représentés ou ayant voté à distance, détiennent 13 822 239 actions sur les 53 328 876 actions ayant le droit de vote.

M. Alexandre Fleytoux, commissaire aux comptes titulaire de la Société, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 24 février 2025, est absent et excusé.

Le président de séance dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires de la Société les documents suivants :

- la copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires de la Société pour l'assemblée générale de ce jour ;
- la copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes de la Société pour l'assemblée générale de ce jour ;
- la feuille de présence certifiée par le bureau et la liste des actionnaires de la Société ;
- les pouvoirs des actionnaires ayant voté par procuration ;
- les formulaires de vote à distance adressés par les actionnaires ;
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) de l'exercice clos le 30 juin 2024 ;
- le rapport de gestion du conseil d'administration auquel est joint :
 - Le tableau prévu par l'article R. 225-102 du Code de Commerce faisant apparaître les résultats de la Société au 30 juin 2024 (annexe 1 dudit rapport) ;
- le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise

- le rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024 ;
- le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées relevant de l'article L. 225-38 du Code de commerce ;
- la copie des statuts à jour de la Société ;
- le texte des résolutions qui sont soumises à l'assemblée.

Le président de séance déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social conformément auxdites dispositions.

Le président de séance rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024 et quitus aux administrateurs, au Président et Directeur général et aux directeurs généraux délégués ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Examen du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Un débat s'instaure entre les actionnaires.

Personne ne demandant plus la parole, le président de séance met successivement aux voix les résolutions suivantes, étant précisé que préalablement à l'ouverture du vote, le bureau a décidé, à l'unanimité, que ledit vote sera exprimé au moyen d'un bulletin de vote remis à chaque actionnaire présent en séance, tant à titre personnel qu'en sa qualité de mandataire.

Les bulletins de vote seront dépouillés à l'issue de l'examen des questions figurant à l'ordre du jour de la présente assemblée.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 30 juin 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application des dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 dudit Code.

En conséquence, les actionnaires donnent au Président et Directeur général, aux administrateurs et aux directeurs généraux délégués, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix :

- voix ayant voté pour : 13 220 259
- voix ayant voté contre : 149 950
- voix s'étant abstenues : 452 030

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve la proposition du Conseil d'administration et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 1 685 342 euros au compte « Report à Nouveau » qui ressortira, après affectation, à un montant débiteur de (11 261 503) euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix :

- voix ayant voté pour : 13 305 259
- voix ayant voté contre : 142 480
- voix s'étant abstenues : 374 500

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, constate qu'aucune nouvelle convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix :

- voix ayant voté pour : 13 334 789
- voix ayant voté contre : 89 950
- voix s'étant abstenues : 397 500

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales relatives à l'adoption des résolutions soumises à titre ordinaire qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix :

- voix ayant voté pour : 13 379 789
- voix ayant voté contre : 109 950
- voix s'étant abstenues : 332 500

* *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président de séance déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Président de séance
Xavier Anthonioz Rossiaud

Scrutateur
Géraldine Zakine

Secrétaire de séance
Clothilde Thouvenel

SA 123CLUB PME 2017

94 rue de la Victoire
75009 PARIS

Plaquette au 30/06/2024



A handwritten signature in black ink.



Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables
des Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Paris Île-de-France.

PREMIER MONDE

13 rue Saint Lazare
75009 PARIS

Tél. 01.43.12.36.40 Fax. 01.40.07.53.42
contact@premiermonde.fr
www.premiermonde.fr

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/24	Net au 30/06/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	53 752 571	12 573	53 739 998	53 777 071
Autres titres immobilisés				
Prêts				94 276
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	53 752 571	12 573	53 739 998	53 871 347
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs	113 686		113 686	48 673
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	1 025 064		1 025 064	821 123
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement		6 722	-6 722	
Disponibilités	60 078		60 078	264 484
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 198 828	6 722	1 192 106	1 134 279
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	54 951 399	19 296	54 932 104	55 005 626

Bilan

	Net au 30/06/24	Net au 30/06/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	53 328 876	53 328 876
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-9 576 161	-9 893 002
Résultat de l'exercice	-1 685 342	316 841
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	42 067 373	43 752 715
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 562 082	776 950
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 302 649	10 475 961
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	12 864 731	11 252 911
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	54 932 104	55 005 626

Compte de résultat

	du 01/07/23 au 30/06/24 12 mois	%	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						
Total						
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	1 571 524		1 077 613		493 910	45,83
Total	1 571 524		1 077 613		493 910	45,83
MARGE SUR M/SES & MAT	-1 571 524		-1 077 613		-493 910	45,83
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions						
Autres charges						
Total						
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 571 524		-1 077 613		-493 910	45,83
Produits financiers	-100 998		211 556		-312 554	-147,74
Charges financières	12 573		1 591		10 982	690,12
Résultat financier	-113 572		209 965		-323 536	-154,09
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-1 685 095		-867 649		-817 446	94,21
Produits exceptionnels	540 000		1 724 490		-1 184 490	-68,69
Charges exceptionnelles	540 247		540 000		247	0,05
Résultat exceptionnel	-247		1 184 490		-1 184 737	-100,02
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 685 342		316 841		-2 002 184	-631,92

Soldes intermédiaires de Gestion

	du 01/07/23 au 30/06/24 12 mois	%	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Ventes de marchandises Coût d'achats marchandises vendues MARGE COMMERCIALE						
Production vendue Production stockée Production immobilisée Cie de matières et sous-traitance MARGE DE PRODUCTION	1 483 489 -1 483 489		1 026 056 -1 026 056		457 433 -457 433	44,58 44,58
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T						
MARGE BRUTE GLOBALE	-1 483 489		-1 026 056		-457 433	44,58
Autres achats et charges externes	88 035		51 558		36 477	70,75
VALEUR AJOUTEE	-1 571 524		-1 077 613		-493 910	45,83
Subventions d'exploitation Impôts, taxes et verst assimilés Charges de personnel						
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-1 571 524		-1 077 613		-493 910	45,83
Reprises s/ charges et Transferts Autres produits Dot. amortissements et provisions Autres charges						
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 571 524		-1 077 613		-493 910	45,83
Quote part résultat en commun Produits financiers Charges financières	-100 998 12 573		211 556 1 591		-312 554 10 982	-147,74 690,12
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-1 685 095		-867 649		-817 446	94,21
Produits exceptionnels Charges exceptionnelles Résultat exceptionnel Participation des salariés Impôts sur les bénéfices	540 000 540 247 -247		1 724 490 540 000 1 184 490		-1 184 490 247 -1 184 737	-68,69 0,05 -100,02
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 685 342		316 841		-2 002 184	-631,92

Plaquette

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA 123CLUB PME 2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2024, dont le total est de 54 932 104 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 685 342 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 modifié à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels. Les comptes sont établis conformément au PCG.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Droits d'option sur titres

La société a signé avec certains co-associés des Sociétés dont elle détient une participation, des contrats d'option de vente sur titres. Au 30 juin 2024, les primes versées ou dues à la Société dans le cadre de ces options, s'élevant à 11 302 K€, ont été considérées conformément à l'article 628-18 du PCG, comme des produits probables (donc non réalisés à la clôture) et de ce fait comptabilisées au bilan sur la ligne "Autres dettes".

Les modalités de mise en oeuvre de ces options sont définies contractuellement, avec les tiers concernés pour les dites participations. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La dépréciation constatée pour un montant de 540 K€, concernant le risque de non-recouvrement d'une prime d'option de notre filiale a été reprise à 100%.

La perte étant définitive et comptabilisée en charges exceptionnelles.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	53 871 347		118 776	53 752 571
Total	53 871 347		118 776	53 752 571
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		12 573		12 573
Total		12 573		12 573
ACTIF NET				53 739 998

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
domaine de drancourt	220	-84	62,28	10 218	10 218			2 373	-448	
SET	5 836	-2 558	79,44	6 000	6 000			2 376	715	
nori hotel limoges	3 222	-1 232	62,07		2 000	2 000		2 489	-133	
terrasses horiz	21 563	-3 991	69,56	15 000	15 000			618	200	
hotel invest am	4 561	4 677	91,35	9 500	9 500			3 289	227	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SAS CAMPETEL	3 003	-632	33,73	1 000	1 000			212	-171	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBA SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangère										

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 138 750 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 138 750	1 138 750	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 138 750	1 138 750	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	1 025 064
Total	1 025 064

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		12 573		12 573
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	540 000		533 278	6 722
Total	540 000	12 573	533 278	19 296
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		12 573	-6 722	
Exceptionnelles			540 000	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 53 328 876,00 euros décomposé en 53 328 876 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 864 731 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 562 082	1 562 082		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	11 302 649	11 302 649		
Produits constatés d'avance				
Total	12 864 731	12 864 731		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	44 495
Total	44 495

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 11 119 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	53 328 876,00	53 328 876,00	53 328 876,00	53 328 876,00	53 328 876,00
Nombre d'actions ordinaires	53 328 876,00	53 328 876,00	53 328 876,00	53 328 876,00	53 328 876,00
Opérations et résultats :					
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	-959 852,40	-1 575 714,99	-1 548 539,94	764 919,30	-2 206 046,66
Impôts sur les bénéfices	159 049,00				
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-1 460 981,00	-2 681 020,33	-193 077,06	316 841,36	-1 685 342,16
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	-0,02	-0,03	-0,03	0,01	-0,04
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	-0,03	-0,05	0,00	0,01	-0,03
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés					
Montant des sommes versées					

Alexandre FLEYTOUX

Expert comptable - Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie régionale de Paris

123CLUB PME 2017

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 53.328.876 €.

Siège social: 94, rue de la Victoire

75009 PARIS

824 782 965 R.C.S. PARIS

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2024

123CLUB PME 2017

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 53.328.876 €.

Siège social: 94, rue de la Victoire

75009 PARIS

824 782 965 R.C.S. PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2024

Aux Actionnaires,

I. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par vos statuts, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société 123CLUB PME 2017 relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2023 à la date d'émission de mon rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

Je me suis également assuré que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code sont mentionnées dans le rapport de gestion.

J'atteste que le rapport sur le Gouvernement d'entreprise prévu à l'article L.225-37 du code de commerce reprend bien les informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 7 janvier 2025,

Signé par :

EBC4EFF34EA84DB...

Alexandre FLEYTOUX
Commissaire aux comptes

SA 123CLUB PME 2017

94 rue de la Victoire
75009 PARIS

Plaquette au 30/06/2024



Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables
des Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Paris Île-de-France.

PREMIER MONDE

13 rue Saint Lazare
75009 PARIS

Tél. 01.43.12.36.40 Fax. 01.40.07.53.42
contact@premiermonde.fr
www.premiermonde.fr

Sommaire

1. COMPTES ANNUELS	1
Attestation d'Expert Comptable	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Soldes intermédiaires de Gestion	6
Annexe	7
2. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	17
Détail du Bilan	18
Détail du Compte de résultat	20
Liste des immobilisations	22
3. DECLARATIONS FISCALES	23
Déclaration de résultat n°2065	24
Etat Fiscaux 2033A à 2033G	27

Plaquette

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

COMPTES ANNUELS



Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SA 123CLUB PME 2017 relatifs à l'exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	54 932 104
Chiffre d'affaires	
Résultat net comptable (Perte)	-1 685 342

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS
Le 14/10/2024

FRANCK ROSSI
EXPERT COMPTABLE

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/24	Net au 30/06/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	53 752 571	12 573	53 739 998	53 777 071
Autres titres immobilisés				
Prêts				94 276
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	53 752 571	12 573	53 739 998	53 871 347
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs	113 686		113 686	48 673
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	1 025 064		1 025 064	821 123
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement		6 722	-6 722	
Disponibilités	60 078		60 078	264 484
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 198 828	6 722	1 192 106	1 134 279
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	54 951 399	19 296	54 932 104	55 005 626

Bilan

	Net au 30/06/24	Net au 30/06/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	53 328 876	53 328 876
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-9 576 161	-9 893 002
Résultat de l'exercice	-1 685 342	316 841
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	42 067 373	43 752 715
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 562 082	776 950
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 302 649	10 475 961
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	12 864 731	11 252 911
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	54 932 104	55 005 626

SA 123CLUB PME 2017

Plaquette

Compte de résultat

	du 01/07/23 au 30/06/24 12 mois	%	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						
Total						
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	1 571 524		1 077 613		493 910	45,83
Total	1 571 524		1 077 613		493 910	45,83
MARGE SUR M/SES & MAT	-1 571 524		-1 077 613		-493 910	45,83
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions						
Autres charges						
Total						
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 571 524		-1 077 613		-493 910	45,83
Produits financiers	-100 998		211 556		-312 554	-147,74
Charges financières	12 573		1 591		10 982	690,12
Résultat financier	-113 572		209 965		-323 536	-154,09
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-1 685 095		-867 649		-817 446	94,21
Produits exceptionnels	540 000		1 724 490		-1 184 490	-68,69
Charges exceptionnelles	540 247		540 000		247	0,05
Résultat exceptionnel	-247		1 184 490		-1 184 737	-100,02
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 685 342		316 841		-2 002 184	-631,92

Soldes intermédiaires de Gestion

	du 01/07/23 au 30/06/24 12 mois	%	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Ventes de marchandises Coût d'achats marchandises vendues MARGE COMMERCIALE						
Production vendue Production stockée Production immobilisée Cie de matières et sous-traitance MARGE DE PRODUCTION	1 483 489 -1 483 489		1 026 056 -1 026 056		457 433 -457 433	44,58 44,58
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T						
MARGE BRUTE GLOBALE	-1 483 489		-1 026 056		-457 433	44,58
Autres achats et charges externes	88 035		51 558		36 477	70,75
VALEUR AJOUTEE	-1 571 524		-1 077 613		-493 910	45,83
Subventions d'exploitation Impôts, taxes et verst assimilés Charges de personnel EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-1 571 524		-1 077 613		-493 910	45,83
Reprises s/ charges et Transferts Autres produits Dot. amortissements et provisions Autres charges RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 571 524		-1 077 613		-493 910	45,83
Quote part résultat en commun Produits financiers Charges financières RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-100 998 12 573 -1 685 095		211 556 1 591 -867 649		-312 554 10 982 -817 446	-147,74 690,12 94,21
Produits exceptionnels Charges exceptionnelles Résultat exceptionnel Participation des salariés Impôts sur les bénéfices RESULTAT DE L'EXERCICE	540 000 540 247 -247		1 724 490 540 000 1 184 490		-1 184 490 247 -1 184 737	-68,69 0,05 -100,02
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 685 342		316 841		-2 002 184	-631,92

Plaquette

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA 123CLUB PME 2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2024, dont le total est de 54 932 104 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 685 342 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 modifié à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels. Les comptes sont établis conformément au PCG.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Droits d'option sur titres

La société a signé avec certains co-associés des Sociétés dont elle détient une participation, des contrats d'option de vente sur titres. Au 30 juin 2024, les primes versées ou dues à la Société dans le cadre de ces options, s'élevant à 11 302 K€, ont été considérées conformément à l'article 628-18 du PCG, comme des produits probables (donc non réalisés à la clôture) et de ce fait comptabilisées au bilan sur la ligne "Autres dettes".

Les modalités de mise en oeuvre de ces options sont définies contractuellement, avec les tiers concernés pour les dites participations. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La dépréciation constatée pour un montant de 540 K€, concernant le risque de non-recouvrement d'une prime d'option de notre filiale a été reprise à 100%.

La perte étant définitive et comptabilisée en charges exceptionnelles.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	53 871 347		118 776	53 752 571
Total	53 871 347		118 776	53 752 571
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		12 573		12 573
Total		12 573		12 573
ACTIF NET				53 739 998

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
domaine de drancourt	220	-84	62,28	10 218	10 218			2 373		-448
SET	5 836	-2 558	79,44	6 000	6 000			2 376		715
nori hotel limoges	3 222	-1 232	62,07		2 000	2 000		2 489		-133
terrasses horiz	21 563	-3 991	69,56	15 000	15 000			618		200
hotel invest am	4 561	4 677	91,35	9 500	9 500			3 289		227
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SAS CAMPETEL	3 003	-632	33,73	1 000	1 000			212		-171
B. RENSEIGNEMENTS GLOBA SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangère										

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 138 750 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 138 750	1 138 750	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 138 750	1 138 750	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	1 025 064
Total	1 025 064

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		12 573		12 573
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	540 000		533 278	6 722
Total	540 000	12 573	533 278	19 296
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		12 573	-6 722	
Exceptionnelles			540 000	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 53 328 876,00 euros décomposé en 53 328 876 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 864 731 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 562 082	1 562 082		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	11 302 649	11 302 649		
Produits constatés d'avance				
Total	12 864 731	12 864 731		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	44 495
Total	44 495

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 11 119 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	53 328 876,00	53 328 876,00	53 328 876,00	53 328 876,00	53 328 876,00
Nombre d'actions ordinaires	53 328 876,00	53 328 876,00	53 328 876,00	53 328 876,00	53 328 876,00
Opérations et résultats :					
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	-959 852,40	-1 575 714,99	-1 548 539,94	764 919,30	-2 206 046,66
Impôts sur les bénéfices	159 049,00				
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-1 460 981,00	-2 681 020,33	-193 077,06	316 841,36	-1 685 342,16
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	-0,02	-0,03	-0,03	0,01	-0,04
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	-0,03	-0,05	0,00	0,01	-0,03
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés					
Montant des sommes versées					